

dés Français d'origine ; son éloquence prend un nouvel essor ; les populations suspendues à ses lèvres ne peuvent se rassasier du bonheur de l'entendre ; image du divin Maître, il entraîne la foule sur ses pas : des peuplades entières le suivent sur les chemins et sur les montagnes à d'énormes distances ; sa parole fait des prodiges ; des missions sont organisées ; il ramène des chrétiens sans nombre à la pratique de leurs devoirs, et ouvre les yeux à des hommes nés dans l'hérésie qui rentrent avec joie dans le sein de l'Église. Il donne aux prêtres de ce pays une retraite, bienfait dont ils n'avaient pas joui depuis longtemps, et retrempe leur âme dans un esprit apostolique, nécessaire pour procurer aux peuples une vie plus abondante. Enfin, à New-York, il trouve une foule considérable de Français, exclusivement occupés à amasser des richesses et vivant sans foi, sans Dieu ; il les réunit, il leur parle d'élever une église pour y rendre au Seigneur leurs hommages, place son nom en tête d'une souscription à laquelle il prend part pour une somme considérable ; maintenant ce bel édifice est construit et la victime sainte y est offerte chaque jour.

« Ce n'est pas tout : le Canada avait été le théâtre d'une révolution. L'Angleterre, maîtresse de ces contrées, avait sévi rigoureusement contre les auteurs de cette révolte. Beaucoup de ces infortunés étaient à 600 lieues de leur pays, subjétés à la peine de l'exil. Notre charitable évêque promit à leurs familles désolées d'intervenir en leur faveur près de la reine ; il tint sa promesse, alla en Angleterre, et fut reçu comme il méritait de l'être par cette souveraine, touchée de son dévouement. Depuis ce moment, ces malheureux ont été rendus à leurs épouses, à leurs enfants, à leur patrie.

« Après tant de fatigues et de bienfaits, il avait bien, ce semble, le droit de se reposer. Sa vie était déjà pleine ; et il pouvait, avec une pareille couronne de bonnes œuvres, attendre tranquillement sa couronne de cheveux blancs, sûr de cette autre couronne que Dieu donne et que les hommes n'ont pas. Mais pour lui ce n'était point assez ; il avait administré un diocèse ; il avait évangélisé la France ; il avait traversé plusieurs fois les mers ; il avait parcouru l'Asie et le Nouveau-Monde, laissant partout des traces de son passage et des fruits de sa parole, et tout cela n'était rien ; c'était le premier pas de sa course vers le ciel, unique objet de ses vœux.

« Son aïeul Palamède de Forbin avait donné une province à la France ; lui, plus généreux, il veut donner un empire, et le plus vaste des empires, à l'Église.

« Par-delà les montagnes et les fleuves, presque aux extrémités du monde connu, s'étend un immense et formidable empire, le plus grand de la terre, et qui, dans son orgueil, s'intitule : *le Célèste Empire* ; nous l'appelons la Chine. Abréti contre le canon et l'épée, derrière des murailles gigantesques ; résistant aux invasions de l'esprit par les chevalets et les tortures, il semble mépriser et défier tous les peuples du monde. Mais qu'importent les murailles et les montagnes pour les soldats de la foi ? qu'importent les tortures et les chevalets pour les héritiers et les descendants des martyrs ? La foi renverse les murailles, la parole pénètre à travers, ou passe par-dessus. Mgr. de Janson sait cela, comme nous, et il le sent mieux que personne. Il trace dans son esprit le plan d'une prodigieuse conquête. C'est son cœur qui est venu frapper à la porte de son intelligence. Il a appris que, dans ces contrées où la dégradation morale est la compagne de l'idolâtrie, des parents barbares, sourds à la voix de la nature, immolent leurs enfants, les offrent en pâture à x plus vils des animaux, ou les précipitent dans les fleuves. La pensée des malheurs de ces innocentes créatures, fait tressaillir son âme sensible. Il a résolu de leur sauver la vie du corps, de leur préparer celle du ciel, et de les faire servir, nouveaux Moïses, au salut de leur nation.

« Cette pensée se transforme bientôt en action. Tout s'organise avec une prodigieuse rapidité ; rien ne coûte au digne prélat, ni fatigues de l'esprit, ni fatigues du corps, ni sacrifices d'argent, ni corrépondances, ni paroles, ni voyages ; il s'assure du concours de presque tous les évêques de France, des patriarches d'Orient ; un grand nombre de prêtres dévoués de toutes les parties du monde s'empressent de se grouper autour de son œuvre et de la favoriser, les uns par leurs discours, les autres par leurs services actifs. Tout se presse autour de cette idée féconde pour la réaliser et la populariser. Le succès ne peut pas être douteux ; l'avenir de l'œuvre est certain. Compagné de la magnifique œuvre de Propagation de la Foi, elle demande et lui prête secours et appui.

« Ne vivant plus que de cette pensée et de cet espoir, Mgr. de Janson parcourt la Belgique. Le roi et la reine l'accueillent avec bienveillance, et veulent que leurs augustes enfants soient les protecteurs de cette œuvre dans le royaume. Il revient à Paris, consacre son hôtel à des réunions hebdomadaires dans lesquelles des voix éloquentes viennent se mêler à la sienne pour expliquer et développer le but et le plan de l'œuvre. La faire connaître, c'était la faire aimer.

« Mais, hélas ! épuisé par tant de fatigues, sa santé qui avait paru jusque-là inébranlable, trahit, pour la première fois, l'ardeur de son zèle. Après quelques moments d'un repos insuffisant, il se croit capable de continuer son travail ; il part pour le midi de la France, devant se rendre de là en Bavière et en Autriche pour y chercher des auxiliaires et des protecteurs, et portant toujours dans son cœur le projet d'aller lui-même, sur le lointain théâtre de ses vastes desseins, payer de sa personne, de ses sueurs et peut-être de son sang, un éclatant tribut au salut d'un grand peuple et à la gloire de l'Église ; mais il tombe, pour ne plus se relever »

Comme nous avons déjà rappelé à diverses reprises, dans ce journal, les définitives circonstances de la vie et de la mort de Mgr. de Forbin-Janson,

nous ne croyons pas devoir rien ajouter à cette notice, si bien tracée par celui qui a été son fils d'adoption et son digne successeur dans l'épiscopat.

PARLEMENT PROVINCIAL.
CONSEIL LÉGISLATIF.

Mercredi, 4 décembre 1844.

L'adresse en réponse au discours d'ouverture et qui n'est qu'un écho de celui-ci a été adoptée par le Conseil Législatif à une presque unanimité. MM. De Boucherville et Ferguson ayant seuls dissidés de leurs collègues. Il n'y a pas jusqu'à M. A. Van Fortie et Jacob E. Williams Irving qui ont mis de l'eau dans leur vin et déclaré qu'ils ne s'opposaient pas aux hommes mais aux mesures. Tout probablement la Chambre va en dire autant, et voilà que les ex-ministres vont se trouver entre deux selles... après avoir de leur propre mouvement consenti à mettre le sort de leur pays entre les mains de la merci desquelles nous devons aujourd'hui. Et voilà comme l'on fait de la politique en ce pays.

Le Conseil Législatif s'est rendu en corps chez le Gouverneur à 3h. P.M. pour lui présenter son adresse en réponse au discours d'ouverture.

Aurore.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Nous empruntons les détails suivants à l'*Aurore* :

Vendredi, 29 Novembre, 1844.

M. le Proc. Gén. Smith fait motion d'apporter un bill pour amender les sermons prêchés par les juges de paix. Secondé par le Sol. Gén. Sherwood.

M. Smith, de Frontenac, fait la motion d'usage pour le parlement du postage des lettres les membres, n'exécitant pas un once de poids, mais aucunes restrictions pour les pétitions. Secondé par M. De Bleury. Elle passa.

Pétitions.

M. Christie présente une pétition de C. Gunningham et autres, sollicitant une incorporation pour la compagnie des pêches de Gaspé.

M. Baldwin présente une pétition de Wm. Notman et autres, concernant l'élection du comté de Middlesex.

M. Price présente une pétition du conseil du district de Home, concernant certains amendemens de l'acte des écoles, auxquels il sollicite l'attention particulière de l'administration.

M. Cowan met une Pétition sur la table du conseil du district de Johnston sur le même sujet, et a fait la même requisição.

M. Hale présente une pétition de M. Galt et autres, propriétaires de la manufacture de coton.

M. Moffatt présente une pétition de M. Donegani, priant la révision d'une autre ancienne pétition.

Avis.

Le Capt. Williams donne avis d'une motion pour un comité pour s'enquérir par quels moyens certains mots offensants ont été insérés dans le journal de la Chambre dans un amendement fait par le Conseil Législatif à un acte passé durant la dernière session.

M. Johnston donne avis d'une motion pour demander dans un bill, d'explorer du Bureau de Trésorier de District toutes personnes engagées dans les affaires commerciales.

M. Price suppose que le gouvernement a sous considération l'état du macadamisage des chemins dans le district de Home, dans le cas contraire, il désire lundi, demander, s'il est entendu, d'introduire aucunes mesures à cet effet.

M. Aylwin désire aussi demander pour informations, lundi, concernant les moyens dans lesquels les forges St. Maurice sont tenues, et en même temps il désire demander copie de tous les documents concernant le louage des terres, en la possession du gouvernement.

M. Smith, de Frontenac, donne avis qu'il désire demander permission d'apporter un bill imposant une taxe sur l'importation des produits d'Agriculture dans cette province, et qu'il a l'espoir que le gouvernement apportera sa plus sérieuse considération dans une question de cette importance.

Motions.

M. Gown demanda permission d'apporter dans un bill spécifiant le taux des rémunérations pour les jurés dans cette partie de la Province ci-devant Haut-Canada.

Le Procureur-Général Smith fait motion que lundi le discours de Son Excellence serait pris en considération, secondé par le Solliciteur-Général Sherwood.

M. Johnston fait motion pour un comité de six membres pour surveiller les impressions de la Chambre comme étant une dépense immense, et qu'il n'y a aucun doute que le comité éviterait dans les impressions tous les fripperies.

Col. Price fait motion que 500 copies du Discours de son Excellence soient imprimées dans les deux langues pour l'usage des membres.

La chambre s'ajourne à lundi à 2 heures P. M.

Mardi, 3 Déc. 1844.

M. De Bleury introduit un bill pour le soulagement des débiteurs insolvables.

M. Cameron un pour la destruction des loups.

M. Price demande au ministère s'il entend adopter quelque mesure par-